

**PROCES-VERBAL**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**

***Du 25 février 2022***

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 7

Absents : 8

Procuration : 3

Date de convocation : 15 février 2022

Date d'affichage : 11 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq février à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Entrains-sur-Nohain dûment convoqués se sont réunis dans la salle de la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Michel POIRIER, Maire.

**Sont Présents Mesdames et Messieurs :**

Romain BAILLY, Laurence CHEVALIER, Mélanie CROISY, Patricia DETABLE, Fabien GIBOURET, Françoise MALLERET,

**Absents excusés :**

Blandine DECAENS, Emilie DOURNEAU, Annie GARCIA, Véronique MILLER

**Absents :**

Serge GAUCHOT, Jean-Baptiste ARNOULT, Christopher WEISSBERG, Lionel DUVAL

**Procurations :**

Emilie DOURNEAU à Françoise MALLERET, Blandine DECAENS à Mélanie CROISY, Véronique MILLER à Laurence CHEVALIER

**Secrétaire de Séance :** Romain BAILLY

**Approbation du Procès-Verbal du 15 décembre 2021**

**Vote :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité

**APPROUVE** le procès-verbal du 15 décembre 2021

**AFFAIRE N° 1**

**ADMINISTRATION FINANCES : CHOIX DES ENTREPRISES POUR LE MARCHÉ  
RENOVATION DES ECOLES**

**Lot 1 Maçonnerie :**

Un 2<sup>ème</sup> appel d'offre va être lancé en changeant le cahier des charges.

**Lot 2 Isolation faux plafonds :**

Un 2<sup>ème</sup> appel d'offre est proposé avec un premier lot isolation et un deuxième lot Faux plafonds

**Lot 4 Plomberie VMC :**

Suite à une erreur dans le cahier des charges, la VMC doit être double flux.

Un 2<sup>ème</sup> appel d'offre doit être lancé.

**Vote :** le conseil municipal, à l'unanimité

**DECIDE** du lancement d'un autre appel d'offre pour les lots 1, 2 et 4.

**Lot 5 Electricité :**

Suite à la négociation les résultats sont les suivants :

- CCFR	14026 €
- GALLOIS	14935,90 €
- TECHNIC'ELEC58	30364 €

**Vote** : le conseil municipal, à l'unanimité

**CHOISIT** l'entreprise CCFR pour les travaux d'électricité.

**Lot 6 peintures** :

Nous reportons la décision au prochain conseil municipal.

L'étude concernant la mise en place d'une chaudière pour la maternelle, les logements et la piscine est arrivée et montre que nous ne pouvons pas regrouper les trois structures mais effectuer uniquement le remplacement de la chaudière de la maternelle par un système granulé bois.

## AFFAIRE N° 2

### **ADMINISTRATION FINANCES : MARCHE CARBURANT**

Un appel d'offre a été lancé pour trouver des fournisseurs de carburant pour la station-service. Deux fournisseurs ont répondu CHANTELAT et GUILLEMEAU.

**Vote** : le conseil municipal, à l'unanimité

**CHOISIT** les deux entreprises

**DECIDE** de la consultation des deux entreprises pour chaque livraison.

## AFFAIRE N° 3

### **ADMINISTRATION : ADHESION AU SYNDICAT MIXTE D'ANIMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE**

Départ de Romain BAILLY à 18h30 pour discussion téléphonique avec M FOUCHARD maître d'œuvre du pont de l'anguillerie, Mélanie prend le secrétariat.  
Retour à 18h35 de M Romain BAILLY

La Communauté de Communes Haut Nivernais Val d'Yonne (CCHNVY) demande la validation des communes pour son adhésion au syndicat mixte d'animation et de développement touristique du Canal du Nivernais.

Après lecture de la délibération de la CCHNVY :

**Vote** : le conseil municipal, à l'unanimité

**APPROUVE** l'adhésion de la CCHNVY au syndicat mixte d'animation et de développement touristique du Canal du Nivernais.

## DIVERS

**Pont de l'anguillerie** :

M FOUCHARD envoie l'appel d'offre à la mairie pour diffusion du marché public.

**Formation des employés communaux** :

Une formation d'intégration est en cours pour deux employés communaux.

Une habilitation électrique aura lieu le 18 mars pour les 3 cantonniers.

**Piscine** :

Notre maître-nageur est en contrat avec l'ADESS 58 jusqu'à septembre 2022, une réflexion est à envisager quant à l'embauche d'un maître-nageur ou éducateur sportif par la commune.

La séance est levée à 19h07.